

## Cahier des clauses techniques particulières

# Marché de fourniture : Acquisition du premier équipement des élèves Pour l'EPLEFPA Campus Agronova

### Sommaire

- Article 1. Définition des lots
- Article 2. Données techniques
  - 2.1. *Données techniques à fournir*
  - 2.2. *Flocage de certains produits*
- Articles 3. Garantie
- Article 4. Essayages et prises des tailles
- Article 5. Délais de livraison

### Annexes

- Annexe 1. Présentation des lots

*Le présent document comporte quatre pages.*

## Article 1. Définition des lots

Deux lots sont constitués. Chacun correspond à un site de formation. Des sous-lots spécifiques sont également constitués pour chaque classe afin de tenir compte des besoins spécifiques. Chaque lot est néanmoins indivisible.

**La candidature ne sera recevable que si le candidat propose l'ensemble du lot et des prestations associées (prise de taille, distribution individuelle ou livraison nominative par élève).**

## Article 2. Données techniques

### 2.1. Données techniques à fournir

Les équipements proposés devront répondre aux normes de sécurité en vigueur (conformité aux normes françaises et aux directives européennes avec marquage et déclaration communauté européenne de conformité).

Les effectifs et tailles ne seront connus qu'au moment de l'essayage. Une liste nominative par classe sera fournie au titulaire du marché à cette occasion.

Les caractéristiques techniques des équipements sont présentées en annexes par lot correspondant à un site d'essayage et de livraison et par sous-lot correspondant à une filière de formation.

Pour chaque lot et, le cas échéant, pour chaque sous-lot, le candidat devra joindre à son offre :

- une notice descriptive ;
- les documentations techniques et commerciales du matériel rédigées en langue française ;
- un devis détaillant les éléments techniques et financiers des produits proposés et les conditions de vente.

**Un échantillon des produits marqués d'un astérisque (\*) dans l'annexe 1 devra être fourni au plus tard le à la date limite de remise des offres mentionnée dans le règlement de consultation.**

### 2.2. Flocage de certains produits

Le candidat s'engage à floquer les produits inscrits dans la liste en annexe.

L'établissement s'engage à transmettre les éléments et logo EPL et de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le flocage de ces produits.

## Article 3. Garantie

L'offre devra également préciser la présence ou non et la durée de la garantie.

## Article 4. Essayages et prises des tailles

**Le(s) titulaire(s) du marché s'engage(nt) à venir sur le(s) site(s) de l'établissement pour lequel il(s) est (sont) attributaire(s) et à ses (leurs) frais réaliser les prises de tailles et/ou essayages.**

Pour chaque site, une date unique d'essayage sera fixée par site sur proposition du titulaire du marché en accord avec la direction de l'EPLFPA Campus Agronova de manière à s'assurer de la présence de l'ensemble des classes le jour de l'essayage. L'essayage sera organisé sur une période suffisamment longue pour que l'ensemble des élèves puissent avoir le temps de réaliser les essayages. Une salle sera mise à disposition du titulaire du marché par l'EPLFPA Campus Agronova afin de faciliter les opérations d'essayage.

Sur chaque site, la date d'essayage devra être comprise entre le mardi 3 septembre et le mardi 10 septembre inclus.

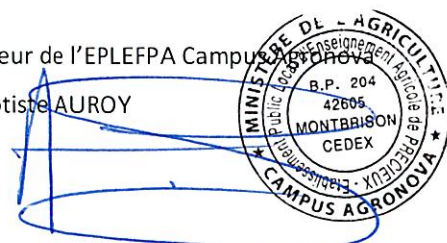
## Article 5. Délais de livraison

En cas d'incapacité à respecter les délais de livraison prévus par le règlement de la consultation, les délais proposés par le candidat devront être explicitement indiqués.

Fait à Précieux, le 31/07/2024

Le directeur de l'EPLFPA Campus Agronova

Jean-Baptiste AUROY



## Annexe 1. Présentation des lots

### **Lot 1 - Site de Précieux**

Ce lot est composé de **2 sous-lots**.

Les équipements marqués d'un astérisque (\*) sont ceux pour lesquels un échantillon est demandé.

Les équipements soulignés dans les différents sous-lots sont ceux pour lesquels des essayages seront organisés lieu sur le site de Précieux.

#### **Sous-lot 1.1. : Premier équipement pour les formations du secteur agricole**

Combinaison de travail en coton gris/noir double zip floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Paire de chaussures de sécurité basses EN ISO 20345:2022 S1P\* ;

Paire de bottes de sécurité vertes ou marrons\* ;

Lunettes de protection transparentes ;

Casque antibruit ;

Chemise blanche en coton manches courtes floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Polo blanc en coton manches courtes floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Gant fleur bovin ;

Gants polyester enduits ;

Porte bloc PVC à rabat A4 ;

Mètre ruban de mesure 5mx19mm magnétique autobloquant ;

Cadenas 30mm à clé ;

Thermomètre digital médical ;

Ruban zoométrique bovin.

*Effectif prévisionnel : 20*

#### **Sous-lot 1.2. : Premier équipement pour les formations en maintenances des matériels**

Paire de chaussures de sécurité basses EN ISO 20345:2022 S3 SCR ;

Combinaison de travail en coton gris/noir double zip floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Polo blanc en coton manches courtes floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Caisse à outil de 40 à 50 cm cadenassable\*, comprenant :

Cadenas à code pour la fermer

Foret à métaux diamètre 10mm ;

Jauge d'épaisseur - 20 lames 0,05 - 1mm ;

Casque antibruit ;

Lunettes de protection transparentes ;

Pied à coulisse 1/50<sup>e</sup> - capacité 150mm - jauge de profondeur ;

Multimètre digital ;

Gants polyester enduits ;

Mètre ruban de mesure 5mx19mm magnétique autobloquant ;

Pointe à tracer - longueur 190mm ;

Pointeau 4mm - longueur 100mm ;

Réglette flexible 200mm ;

Porte bloc PVC à rabat A4 ;

Mallette 18 séparateurs amovibles 380\*310\*60mm ;

*Effectif prévisionnel : 25*





Ce lot est composé de **2 sous-lots**.

Les équipements marqués d'un astérisque sont ceux pour lesquels un échantillon est demandé.

Les équipements soulignés dans les différents sous-lots sont ceux pour lesquels des essais seront organisés lieu sur le site de Saint-Genest-Malifaux.

**Sous-lot 2.1. :**

Combinaison de travail en coton gris/noir double zip floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Paire de chaussures de sécurité basses EN ISO 20345:2022 S1P\* ;

Paire de bottes de sécurité vertes ou marrons\* ;

Lunettes de protection transparentes ;

Casque antibruit ;

Chemise blanche en coton manches courtes floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Polo blanc en coton manches courtes floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Gant fleur bovin ;

Gants polyester enduits ;

Porte bloc PVC à rabat A4 ;

Mètre ruban de mesure 5mx19mm magnétique autobloquant ;

Cadenas 30mm à clé ;

Thermomètre digital médical ;

Tablier de traite\*

*Effectif prévisionnel : 15*

**Sous-lot 2.2. :**

Blouse droite blanche en coton floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Polo blanc en coton manches courtes floquée du logo de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au cœur et derrière Logo couleur de l'établissement\* ;

Paire de chaussures de sécurité basses en cuir EN ISO 20345:2022 S1\* ;

Lunettes de protection transparentes ;

Gants vinyles jetables (lot de 100, taille L) ;

Paire de gants nitriles ;

Paire de gants fleur bovin ;

Paire de gants tricotés picots PVC ;

Lampe torche LED ;

Porte bloc PVC à rabat A4 ;

Masques FFP1- lot de 10 ;

Carnet de piqure (90\*140 96 pages carreaux 5\*5 ;

Thermomètre digital ;

Coupe griffes rongeurs 8cm ;

Crochet pour serpents ;

Epuisettes d'aquarium ;

Aimants de nettoyage pour aquarium 8,5cm ;

Ciseaux pour plantes d'aquarium ;

*Effectif prévisionnel : 25*